

## Orléans

L'université la plus ancienne du royaume après Paris et Toulouse ; au 16<sup>e</sup> siècle, reçut en 1512 une licence pontificale d'enseigner le droit romain (privilège dont ne jouissait pas à la même date la Faculté de décrets de Paris).

Goût pour études humanistes introduit au début du 16<sup>e</sup> siècle par Reuchlin puis Budé, puis Erasme et Aléandre qui firent séjour à Orléans en 1510 lorsque la peste les chassa de Paris.

Idées réformées faisaient leur chemin à Orléans, notamment sous influence des étudiants de la nation allemande, mais non sans résistance.

Cf. Jacques Boussard, « L'Université d'Orléans et l'humanisme au début du XVI<sup>e</sup> siècle », in *HR*, V (1938), pp. 209-230.

Influence des idées nouvelles sur Calvin, Bèze, Berquin, Olivétan, Dolet, tous anciens étudiants d'Orléans.

Un bon nombre d'Allemands à l'Université : Reuchlin, Melchior Wolmar.

Nation germanique : la plus nombreuse et la plus puissante, mais assez « fermée », peu encline à fréquenter la société des érudits d'Orléans.

Reuchlin enseigna à Orléans vers 1475 ; était de retour en Allemagne en 1482, cf. passage de Pantagruel à Orléans.

Peu de renseignements sur les enseignements donnés à Orléans.

Melchior Wolmar vient à Orléans vers 1517 où ouvre un pensionnat ; c'est dans cette tutelle que Bèze fut instruit.

Voir aussi Pyrrhus d'Anglebermes, recteur de l'Université en 1510.

Budé y enseigna le droit.

Jérôme Aléandre (voir H. Omont, *Journal d'Aléandre*, Klincksieck, 1895 ; *Notice et extraits de la BN*, tome XXXV, 1<sup>re</sup> partie) arrive en 1510.

Ces études de droit, entamées tôt par les jeunes gens, servaient seulement à l'apprentissage d'un métier ; une instruction élémentaire était seule requise de ceux qui voulaient s'y livrer.

À Orléans, beaucoup de jeunes gens de bonne famille qui, dans ce séjour à l'Université, ne voyaient qu'une formalité

- de longue date, écoliers d'Orléans avaient réputation d'aimer tous les amusements → Budé avoue y avoir perdu son temps.
- Erasme décrit une pension où on ne fait rien (à la fin du siècle ?).

Sur le laisser-aller d'Orléans, voir M. Fournier, *Histoire de la science du droit*, tome III, pp. 64-65

Erasme : les étudiants d'un certain pensionnat (« *tutela* »), y sont de ceux « *quos gladiatorum usus delectat potius quam librorum, quique pulchrius ducunt nocturnis grassationibus, Bacchanalibus quam ad librum lucubrare* » (Erasme, *Epist.*, col. 61 c).

Du temps de Rabelais (II, 5), étudiants d'Orléans excellaient surtout au jeu de paume !

Pyrrhus d'Anglebermes, professeur de droit à Orléans, de 1505 / 1506 jusque vers 1517, eut pour élève Dumoulin : une excellente connaissance du droit romain, un esprit cultivé.

Dans son *Panegyrique de la ville d'Orléans*, compte au nom de ses maîtres Erasme, un ami de son père, médecin.

Auteur d'un *Sermo de musica et saltatione ex Luciano*, à la suite de son *Index Opusculorum*, imprimé, dédié au doyen de l'église d'Orléans, et au doyen de St Avit.

Voir aussi Eugène Bimbenet, *Les écoliers de la Nation de Picardie et de Champagne à l'Université d'Orléans*, Orléans, 1886. Souligne l'importance de la Nation de Picardie (comme de celle d'Allemagne)

Voir dans Delaruelle, portrait de Bérault par Erasme (*Lettres et Ciceronianus*)

Désigné dans les textes comme « licencié en droit tenant tutelle » ou « *ludimagister* » → devait enseigner la « grammaire », c'est-à-dire donnait un enseignement propre à la Faculté des Arts et avait à faire à des enfants.

Il y tenait un pensionnat ou « pédagogie » comme il y en avait beaucoup depuis que les étudiants « libres » étaient devenus des exceptions, et qui se partageaient avec les collèges la clientèle de la jeunesse des écoles cela dès 1505.

Au commencement de 1511, Aléandre le compte parmi ses élèves orléanais.

En 1513 : installé à Paris, pour suivre de plus près certains procès et continuer ses études de droit commencées à Orléans.

Cherchait en même temps un délassement dans belles-lettres

→ entreprit même de faire sur les auteurs classiques des leçons publiques et privées (Quintilien, Politien, Lucien)

Se donne bientôt tout entier à l'étude du grec.

En même temps, donnait des cours à l'université et tenait sans doute un pensionnat.

Ses amis : G. Budé

F. Deloynes

G. de Brie (ca.1490-1538) — La Garanderie, *Cont. Er.*, I, 199A-202A.

L. Ruzé (ca.1486-1526) — La Garanderie, *id.*, III, 180B-181A.

Erasme

Etienne Poncher, évêque de Paris (1446-1525) - La Garanderie, III, 111A-112B.

Plus tard Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse.

Bérault, un excellent pédagogue, un homme de contact aux nombreuses amitiés ; de bonnes qualités d'érudit (cf. Erasme # 535, 1544).

Voir La Garanderie, Marie-Madeleine, *Christianisme et lettres profanes*, Paris, Champion, 1976, vol. 2, pages sur Nicolas Bérault, pp. 56-75.

A. Stegmann, « Erasme et la France (1495-1520) », in *Colloquium Erasmianum*, Mons, 1968, pp. 275-297.

A correspondu avec Josse Bade, de 1505 à 1518 (même formation chez les Frères de la Vie Commune, passion des lettres profanes, etc.) ; mais leurs relations deviennent tendues et s'interrompent.

puis relations avec Budé 1515 → pendant 13 ans, orageuse !

p. 282 le plus sûr allié – la seule vraie victime – d'Erasme, J. Bade, poursuit sa lourde et brillante carrière d'imprimeur, donnant à l'humanisme français ses instruments de travail pédagogique, Anciens et Italiens, et publiant fidèlement tout ce que composent les érudits français, petits et grands, dans le plus entier désintéressement.

Peu d'intérêt porté par Erasme à ce qui se passe en France ; a vite oublié ses amis ou disciples français.

On peut regretter qu'Erasme n'ait pas mieux pris au sérieux l'œuvre qui s'était faite en France avant lui, avec lui, parallèlement à lui.